

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(99)/ST/144  
2 décembre 1999

(99-5366)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE  
Troisième session  
Seattle, 30 novembre - 3 décembre 1999

Original: français

## DJIBOUTI

### Déclaration de M. Elmi Obsieh Wais Ministre du commerce, de l'industrie et de l'artisanat

Je saisis cette occasion pour remercier le gouvernement des États-Unis ainsi que les habitants de Seattle pour l'accueil et l'hospitalité très chaleureux qui nous ont été réservés à l'occasion de cette Conférence ministérielle, malgré les quelques problèmes rencontrés.

Je remercie également l'OMC pour la préparation et l'organisation de cette importante Conférence mondiale.

L'OMC, de par sa vocation d'institution internationale, implique pratiquement tous les pays à l'élaboration de la réglementation du commerce mondial. Dans cet esprit, le système multilatéral doit être fondé sur l'équité et la justice.

L'OMC doit améliorer le bien-être économique et social de l'humanité en éradiquant toute forme de protectionnisme et d'exclusion dans les échanges commerciaux.

En effet, les pays en développement et notamment les pays les moins avancés doivent trouver la place qui leur revient au sein du système commercial multilatéral.

Malheureusement, ce n'est pas le cas aujourd'hui.

L'application des règles de l'OMC par certains Membres, d'une façon égoïste et erronée, est à l'origine des disparités flagrantes et croissantes existant aujourd'hui entre les pays développés et les pays en développement.

Aussi, les pays développés profitent du système commercial multilatéral tandis que les pays en développement, et surtout les pays les moins avancés, s'appauvrissent malgré leur bonne volonté et leurs efforts dans la libéralisation de leurs économies. Par conséquent, les pays en développement et les pays les moins avancés sont de plus en plus marginalisés au sein du système commercial multilatéral.

Cette troisième Conférence ministérielle étant le lancement d'un nouveau cycle de négociations du système commercial multilatéral, il est indispensable de procéder aux ajustements nécessaires afin de prendre en considération les intérêts de tous les pays Membres de l'OMC et notamment ceux des pays les moins avancés.

Pour rendre crédible et équitable le système commercial multilatéral, il est primordial de permettre une plus grande intégration au commerce mondial des économies des pays en développement et plus précisément des pays les moins avancés ainsi que leur implication effective dans le système de l'OMC.

Dans cette optique, il faudra tenir compte aujourd'hui des préoccupations des pays marginalisés notamment en ce qui concerne:

- l'application effective des accords du Cycle d'Uruguay;
- la mise en œuvre du traitement spécial et différencié en faveur des économies vulnérables;
- la prolongation des périodes de transition de l'application des règles de l'OMC;
- l'accroissement de l'aide publique au développement;
- l'augmentation des investissements étrangers directs aux pays en voie de développement et en particulier chez les PMA;
- le renforcement des capacités institutionnelles et humaines.

En ce qui concerne le commerce des services, il convient de le doter des assises adéquates solides et des règles équitables permettant aux pays en développement de tirer les avantages qui leur reviennent.

Pour conclure, je voudrais dire que nous devons agir tous ensemble pour corriger les erreurs commises et jeter la base d'une coopération saine dans le système commercial multilatéral qui profite à tous les pays sans exception sur la base de l'équité et de la justice pour tous.

Notons que la réussite de l'OMC ne sera effective que si tous les Membres parviennent ensemble à un développement harmonieux et durable.

---